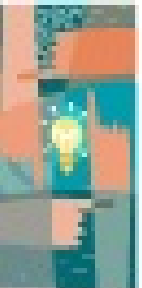


Options en Matière de Justice Réparatrice et de Règlement des Différends pour les Femmes Victimes de Violence

Rapport sur la Réunion de l'Atlantique
Du 8 au 10 mai 2003 - Charlottetown, Î.-P.-É.



Il est réellement important que nous acceptions la responsabilité de créer des collectivités sûres et bienveillantes, de servir, pour les enfants, de modèles à suivre sur la manière de se traiter les uns les autres et eux-mêmes, et de servir, pour les femmes, de modèles à suivre en matière de force et d'indépendance.

Perspective passionnée

Ce rapport fait état des discussions du rassemblement Atlantique sur la Résolution de disputes et la violence faite aux femmes. L`objectif est de partager l`information avec les participantes de la rencontre et d`aider au développement d`une collaboration pour la région de l`Atlantique. Ce rapport est fidèle au langage et aux voix des personnes présentes.

Hommages

La pensée féministe des trente dernières années a permis de discuter de la justice véritable pour les femmes victimes de violence. Le travail des maisons de refuge et des centres pour femmes a contribué à cette compréhension. Les systèmes juridiques ont également contribué à cette compréhension en clarifiant leurs rôles, en améliorant leurs méthodes et en reconnaissant leurs limites dans le domaine de l'assurance de la sécurité des femmes. Nous reconnaissons les divergences d'opinion au sein des collectivités et des systèmes juridiques ainsi qu'entre eux, ce qui nous met au défi d'écouter et de trouver des manières de travailler ensemble. Surtout, nous reconnaissons le courage et l'expérience des femmes qui ont survécu à la violence et qui nous rappellent qu'il nous reste encore du travail à accomplir.

La Réunion de l'Atlantique a eu lieu grâce au leadership de Kirstin Lund, au sens de l'organisation de Christine Clements et au soutien d'un Groupe consultatif de l'Atlantique. Condition féminine Canada, qui a reconnu la valeur de la Réunion de l'Atlantique, a offert son soutien financier. L'attention accordée aux détails de l'accueil et du soutien émotif a créé une ambiance confortable et propice à un dialogue enthousiasmant.

Les participantes des organismes communautaires et des ministères gouvernementaux du Canada atlantique ont reconnu la valeur de notre travail conjoint et se sont engagées à se déplacer, se rencontrer et dialoguer. Le résultat : un appui unanime pour un Réseau atlantique sur la justice réparatrice, le règlement des différends et la violence envers les femmes.

Nous sommes animées d'une passion qui nous incite à mettre un terme à la violence envers les femmes. Si elles sont incomprises, ces perspectives passionnées pourraient occasionner des conflits profonds. Les perspectives passionnées des participantes de la Réunion de l'Atlantique sont disséminées dans le présent rapport.

Les animatrices de la Réunion de l'Atlantique

Bobbie Boland
Julie Devon Dodd
Juin 2003

Utiliser des méthodes qui visent la guérison pour toutes les parties touchées par les situations de violence et les autres traumatismes qui mènent à la détresse.

Perspective passionnée

Table des Matières

| | |
|---|----|
| Rapport Sommaire | |
| Options en Matière de Justice Réparatrice et de Règlement des Différends et la Violence envers les Femmes. | 1 |
| Historique..... | 1 |
| Projet. | 1 |
| Recherche..... | 2 |
| Formation d'une Coalition de l'Atlantique. | 2 |
| Plan d'Action Régional. | 2 |
| La Réunion de l'Atlantique. | 3 |
| Perspectives Provinciales..... | 3 |
| Nouvelle-Écosse. | 4 |
| Terre-Neuve/Labrador. | 4 |
| Île-du-Prince-Édouard. | 4 |
| Nouveau-Brunswick..... | 4 |
| Ce Qui est le Plus Important en Travaillant Ensemble? (Valeurs). | 5 |
| Questions de Dialogue..... | 6 |
| L'égalité et l'Autonomie des Femmes..... | 6 |
| <i>En matière de règlement des différends et de justice réparatrice, qu'est-ce qui s'harmonise profondément avec les principes féministes?</i> | 6 |
| <i>L'égalité et l'éducation : l'égalité est-elle possible en justice réparatrice?.....</i> | 6 |
| Méthodes Efficaces. | 7 |
| <i>Quel est le rôle des organismes communautaires dans le domaine de la justice réparatrice et du règlement extrajudiciaire des différends?.....</i> | 7 |
| <i>Obtenir le soutien des hauts fonctionnaires clés.....</i> | 7 |
| <i>Comment les collectivités peuvent-elles assurer la sécurité d'une femme et se rallier au processus?.....</i> | 8 |
| <i>Comment tous les organismes gouvernementaux et communautaires peuvent-ils communiquer pour trouver des solutions?.....</i> | 8 |
| <i>Comment réagir face à la différence?.....</i> | 8 |
| Intervenants Compétents Formés..... | 9 |
| <i>Que doivent faire les fournisseurs de services pour que les services qu'ils offrent aux femmes victimes de violence soient sûrs, appropriés et utiles?</i> | 9 |
| Justice Réparatrice Sûre et Centrée sur la Victime. | 9 |
| <i>Qu'en est-il de la justice réparatrice centrée sur les femmes victimes?.....</i> | 9 |
| <i>Comment assurons-nous la sécurité des enfants?.....</i> | 10 |
| Système Juridique Efficace. | 11 |
| <i>Créer des méthodes qui ne revictimisent pas les femmes.</i> | 11 |

| | |
|---|----|
| <i>Les femmes contrevenantes et la justice réparatrice : quels types de délits le système doit-on confier à la justice réparatrice?</i> | 11 |
| Sensibilisation et Information. | 12 |
| <i>Qu'est-ce que la justice réparatrice?..</i> | 12 |
| <i>L'Accord atlantique.</i> | 13 |
| Un Réseau Atlantique. | 13 |
| Plan Régional : Former un Réseau Atlantique.. | 13 |
| Signes de Succès pour un Réseau atlantique. | 13 |
| Étapes pour Former un Réseau Atlantique. | 14 |
| Conclusions. | 15 |
| Annexe A - Participantes à la Réunion de l'Atlantique. | 17 |
| Annexe B - Ordre du jour de la Réunion de l'Atlantique. | 21 |
| Annexe C - Liste d'idées pour un réseau atlantique. | 24 |

Rapport Sommaire

On s'intéresse de plus en plus aux méthodes de règlement des différends (RD) et de justice réparatrice (JR). Les victimes, les défenseurs des droits des victimes et les collectivités doivent pouvoir faire valoir leurs points de vue sur les politiques de justice - en particulier dans l'établissement des options offertes et la manière de les mettre en oeuvre. Le passage d'une perspective axée sur le système juridique à des méthodes de règlement extrajudiciaire des différends (RED) et de JR est riche en défis. Le Projet atlantique a comme objectif de s'assurer que les options en matière de JR et de (RED) sont équitables et sûres et ne revictimisent pas les victimes de violence. Le projet a misé sur cet objectif en fournissant aux victimes, aux défenseurs des droits des victimes et aux collectivités la possibilité de se réunir, d'étudier des questions pertinentes et de faire valoir leurs points de vue sur les politiques de JR et de RED en Atlantique.

À la rencontre du 8 au 10 mai 2003 à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, les participantes ont utilisé une méthode axée sur les intérêts pour déterminer les valeurs, les besoins, les préoccupations et les questions à aborder en vue de s'assurer que les femmes disposent d'options sûres et centrées sur la victime en matière de JR et de RD. Étudiés plus en détail en petits groupes de travail, les besoins et préoccupations se répartissent en gros dans les domaines suivants :

- L'égalité et l'autonomie des femmes
- Méthodes efficaces
- Intervenants compétents formés
- Justice réparatrice sûre et centrée sur la victime
- Système juridique efficace
- Sensibilisation et formation

L'intérêt pour la création d'un Réseau atlantique était unanime, et on a déterminé les étapes à suivre. Il est notamment urgent de clarifier les définitions, les attentes et les interprétations des méthodes de JR et de RED. De plus, il est essentiel de faire la lumière sur les structures et les paramètres d'un réseau en émergence. On souhaite vivement qu'un Réseau atlantique serve de lieu de rencontre des perspectives - avec la participation des Premières nations, des personnes oeuvrant en droit de la famille et en droit criminel, des survivantes, des collectivités et du gouvernement. La formation et la sensibilisation à ces questions est considérée comme essentielle et, à ce titre, l'établissement d'un réseau de communication efficace et l'encouragement de l'échange de ressources sont essentiels au succès. Nous avons le sentiment que nous pouvons travailler ensemble à ces questions à titre de région atlantique et que nous apportons des solutions uniques et passionnantes au travail amorcé.

Les participantes au Projet atlantique ont mis leurs passions à profit, notamment leur passion pour la sécurité des femmes et des enfants et de leur traitement équitable par nos systèmes de justice pénale et de droit de la famille. Nous avons échangé sur notre passion entourant l'espoir de JR, le potentiel des méthodes de RED et la nécessité de demeurer centré sur la victime. Nous sommes engagées et passionnées au sujet de l'autonomie, du développement de la conscience communautaire et de partenariats de collaboration. La prochaine étape consiste à organiser, à travailler ensemble, à façonner les politiques et programmes et à créer un avenir pour nos familles et nos collectivités.

Options en Matière de Justice Réparatrice et de Règlement des Différends et la Violence Faite aux Femmes

Améliorer l'autonomie des femmes et les appuyer; sensibiliser la société. Créer une responsabilité collective envers les questions féminines. Ensemble, nous pouvons provoquer des changements.

Perspective passionnée

Historique

La dynamique et l'histoire de la violence envers les femmes sont telles que les méthodes de justice ont le potentiel de revictimiser les femmes davantage que dans le cadre d'autres types d'infractions. Les femmes, les défenseurs des droits des victimes et les collectivités doivent pouvoir exprimer leurs points de vue sur les politiques juridiques - en particulier lorsqu'il s'agit de déterminer les options offertes et comment elles sont mises en oeuvre. Il est de plus en plus important d'obtenir la rétroaction des femmes, des défenseurs des droits des victimes et des collectivités lorsque de nouvelles options sont présentées, notamment des approches en matière de JR et RD. Cela aide à prévenir la revictimisation des femmes par le système juridique. Les survivantes de la violence, les organismes féminins qui défendent les droits des victimes et le personnel d'appui du gouvernement ont besoin de possibilités de dialogue afin d'élaborer des réponses sûres et efficaces dans le domaine de la violence faite aux femmes au Canada atlantique.

Les possibilités de travail commun au Canada atlantique en vue de faire des recommandations sur les politiques de JR serviront à accroître la probabilité de collaboration entre les décideurs du gouvernement et les défenseurs des droits des victimes. Le travail de formation d'une coalition de l'Atlantique dans le domaine du RED a commencé à la conférence *Making Waves* de Gander (T.-N./L.) en 1999. En 2001, dans le cadre d'une conférence complémentaire au Nouveau-Brunswick, on a poursuivi le dialogue et on a déterminé qu'il était souhaitable de prendre des mesures de suivi.

Dans chacune des provinces Atlantiques, il y a beaucoup à faire en matière d'information sur les politiques de JR et de RED alors que chaque gouvernement a amorcé la planification ou l'évaluation de ses programmes de JR. De plus, certains gouvernements ont amorcé la planification ou l'évaluation de leurs programmes de médiation familiale.

Projet

Le Projet atlantique a comme objectif de veiller à ce que les options en matière de JR et RED soient équitables et sûres et ne revictimisent pas les victimes de violence. Le projet s'est concentré sur cet objectif en fournissant aux victimes, aux défenseurs des droits des victimes et

aux collectivités des possibilités de faire valoir leurs points de vue dans le domaine des politiques de JR et de RED au Canada atlantique.

Voici les objectifs du projet atlantique :

- former une coalition des organismes féminins du Canada atlantique déterminés à améliorer, dans chaque province, l'efficacité des mesures prises dans le domaine de la JR et du RED dans le contexte de la violence familiale et de la violence envers les femmes;
- fournir aux femmes victimes de violence et aux organismes féminins qui défendent leurs droits des possibilités de dialoguer et de travailler ensemble dans le domaine de la JR et du RED dans le contexte de la violence familiale et de la violence envers les femmes;
- fournir aux femmes victimes de violence, aux défenseurs des droits des victimes et aux collectivités des possibilités de participer à la prise de décision et de faire la lumière sur les politiques de JR et de RED par le biais d'une analyse de la JR et du RED fondée sur l'égalité homme-femme et centrée sur la victime;
- sensibiliser la collectivité et le système juridique à la violence familiale, à la violence envers les femmes et aux questions entourant la revictimisation des victimes dans les méthodes de JR et de RED.

La Réunion de l'Atlantique était l'une des trois activités du projet.

Recherche

Un répertoire des activités, des politiques et des travaux de recherche en JR et RED de chaque province a été compilé grâce au dialogue coordonné et éclairé de la Réunion de l'Atlantique.

Formation d'une coalition de l'Atlantique

La Réunion de l'Atlantique a réuni des survivantes, des défenseurs des droits des victimes, des organismes qui revendiquent l'égalité, des décideurs gouvernementaux et des fournisseurs de services communautaires en matière de RD des collectivités du Canada atlantique afin de dialoguer sur les moyens de pousser plus loin l'analyse féministe des pratiques de RED dans le contexte de la violence familiale et de la violence envers les femmes.

Plan d'action régional

Le Plan d'action régional créé lors de la Réunion de l'Atlantique a défini les priorités et les prochaines étapes de notre travail d'équipe pour utiliser une analyse féministe afin de faire la lumière sur les politiques de RED et de sensibiliser la collectivité et le système juridique au potentiel de revictimisation des victimes dans le cadre des méthodes de RED.

Contribuer et aider à changer la société et les perspectives politiques sur la violence envers les femmes. NOUS pouvons contribuer au changement en nous engageant.

Perspective passionnée

La Réunion de l'Atlantique

Le murmure de la justice réparatrice. L'espoir devient plus audible.

Perspective passionnée

Scepticisme.

Perspective passionnée

La Réunion de l'Atlantique a eu lieu à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard à Charlottetown, du 8 au 10 mai 2003. Elle avait comme objectif de former un réseau intersectoriel et interprovincial pour échanger des renseignements et influencer les politiques de JR, de RED et de violence envers les femmes à partir d'une analyse féministe.

Environ 40 femmes des secteurs communautaires et gouvernementaux des quatre provinces Atlantiques ont pris part à la réunion, y compris deux personnes de ministères fédéraux. Les participantes ont été choisies en raison de leur expérience et de leur travail dans le domaine de la violence envers les femmes, de leur intérêt pour la JR et le RD ou de leurs préoccupations dans ces domaines ainsi qu'en raison de leur compréhension de la cause féministe. (Voir la Liste des participantes - Annexe A)

L'ordre du jour de la réunion était ciblé et souple. On avait reconnu que toutes les participantes avaient de précieuses connaissances et expériences à mettre en commun. Après les présentations et l'établissement des intérêts communs, les participantes ont fixé l'ordre du jour des questions-clés, ont participé à des groupes de dialogue et ont préparé des rapports. De plus, l'ordre du jour prévoyait l'établissement d'un consensus autour de l'idée de la création d'un Réseau de l'Atlantique et d'un plan de mise en oeuvre. (Voir Ordre du jour - Annexe B)

Perspectives Provinciales

Nécessité d'une nouvelle approche pour remplacer l'approche actuelle; une approche soigneusement structurée qui comprend des animatrices formées et qui permet aux femmes d'exprimer leurs idées sur les solutions à la violence.

Perspective passionnée

Le Répertoire des ressources du Canada atlantique sur le règlement des différends et la violence envers les femmes contient un résumé des activités de chacune des provinces Atlantiques. En voici les grandes lignes.

Nouvelle-Écosse

Bernadette MacDonald, du Pictou County Women's Centre, s'est portée volontaire pour faire une brève présentation sur les activités de la Nouvelle-Écosse en matière de justice réparatrice, car elle avait participé à une certaine partie du travail effectué dans la province jusqu'à présent dans le cadre du NS Women's Restorative Justice Research Committee (Depuis, Bernadette est devenue la représentante de CONNECT au sein de ce comité). Bernadette a fait allusion au rapport néo-écossais intitulé *Restorative Justice in Nova Scotia: Women's Experience and Recommendations for Positive Policy Development and Implementation*, qui se trouvait sur la table des ressources et a présenté certaines des questions du rapport. Le rapport néo-écossais soulignait de nombreuses questions déjà traitées par Heidi Rankin de l'Î.-P.-É. lors de sa présentation. Mais les questions soulevées par la Nouvelle-Écosse provenaient directement de femmes victimes de violence. De plus, elle a annoncé aux participantes la tenue d'une conférence de 2,5 jours sur les initiatives de justice réparatrice, le travail de recherche et l'engagement du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse. La conférence aura lieu en Nouvelle-Écosse. Elle a ajouté que le Comité de justice réparatrice de la N.-É. rencontrait le ministère de la Justice au sujet des questions soulevées dans le rapport et le fait qu'il y ait actuellement un moratoire en place.

Terre-Neuve/Labrador

Terre-Neuve/Labrador compte un certain nombre d'activités communautaires dans le domaine du RED et la JR ainsi qu'une coalition de JR émergente. Certaines initiatives sont appuyées par le gouvernement, la majorité d'entre elles étant liées à la criminalité chez les jeunes. Jusqu'à ce jour, peu de ces programmes ont porté précisément sur les inquiétudes soulevées par la Provincial Association Against Family Violence dans ses rapports de projets financés par Condition féminine Canada, notamment le rapport *Keeping an Open Mind : A Look at Gender Inclusive Analysis, Restorative and Alternative Dispute Resolution* et *Making it Safe: Women, Restorative Justice and Alternative Dispute Resolution*. Toutefois, on a demandé à l'association de participer à un groupe consultatif provincial sur la JR. Deux projets de justice familiale financés par le fédéral, qui ont permis d'offrir de la médiation en matière de détention et d'accès, sont en phase d'évaluation, ce qui aidera à en déterminer l'avenir.

Île-du-Prince-Édouard

Avec la collectivité, l'Île-du-Prince-Édouard s'achemine lentement sur la voie de la JR pour les jeunes et les adultes. Financés par Condition féminine Canada, les projets *Justice Options for Women* ont posé les jalons dans la province. Ainsi, on a travaillé avec les survivantes, les défenseurs des droits des victimes et le personnel du système juridique et on a créé un cadre pour veiller à ce que les options de justice ne revictimisent pas les victimes de violence. Les projets ont fourni des possibilités de recherche, de dialogue et de planification. La prochaine étape consiste à étudier la création d'une cour de violence domestique. Dans le domaine de la médiation familiale, des services sont actuellement offerts par le biais du cabinet du procureur général, et il est possible que ces services seront étendus grâce à la création d'une nouvelle section de droit de la famille.

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, un comité consultatif provincial sur la JR dirigé par le gouvernement a été créé en 2000 afin de déterminer la ligne de conduite provinciale dans ce domaine. On a demandé à une seul organisme féminin communautaire, la Fondation Muriel McQueen Ferguson, d’y participer. Dans le domaine de la médiation familiale, des services sont offerts par le biais du ministère de la Justice. Dans le cadre de la Stratégie sur la violence envers les femmes, on étudie les options de justice pour les femmes.

Ce Qui est le Plus Important en Travaillant Ensemble?

Voir les femmes sortir de l'oppression et de l'injustice pour devenir habilitées à être les meilleures et les plus heureuses possible.

Perspective passionnée

En petits groupes, les participantes ont déterminé ce qui est le plus important en travaillant ensemble à élaborer des options en matière de JR et de RED à l’intention des femmes victimes de violence. Ces intérêts les plus importants - les valeurs, les besoins, les préoccupations - sont présentés dans le schéma suivant. Ils ont servi de base de dialogue.

Valeurs, Préoccupations et Besoins Importants

Sensibilisation et formation

- Clarté
- Valeurs
- Vision

Préoccupations

- Option unique
- Une solution unique
- Une manière de penser unique
- Revictimisation des femmes

Dynamique de la Violence

- Reconnaissance
- Connaissance profonde
- Mises en garde

Système Juridique Efficace

Sûr
Centré sur la victime

Familles et Collectivités Bienveillantes

Intervenants Compétents Formés

Méthodes Efficaces

- Collaboration
- Communication
- Englobant - politiques et programmes

Égalité

Femmes

Renforcement de l'autonomie

Questions de Dialogue

La passion porte sur l'égalité et la vie sans violence, et le besoin d'enseigner aux femmes comment devenir des leaders et des décideuses.

Perspective passionnée

Les participantes ont répertorié des questions clés qu'il faut aborder pour s'assurer que les femmes possèdent des options sûres et centrées sur la victime en matière de JR et RD qui sont conformes à leurs valeurs et qui répondent à leurs besoins et à leurs préoccupations. Ces questions ont fait l'objet de dialogue et de rapports de la part des groupes de discussion.

L'Égalité et l'Autonomie des Femmes

En matière de règlement des différends et de justice réparatrice, qu'est-ce qui s'harmonise profondément avec les principes féministes?

Le féminisme consiste à répondre aux besoins des personnes et à leur permettre d'exprimer leurs points de vue sur les questions qui les touchent. Le féminisme consiste à former des partenariats de collaboration, à créer une collectivité de soin et de soutien pour les victimes et un engagement à aller de l'avant vers des résolutions favorables pour toutes les parties. Ces intentions correspondent à la JR. En fait, c'est le mouvement féministe qui a inspiré la JR.

La résistance à la JR provient d'un passé où celle-ci était axée sur l'engagement envers la population de contrevenants, la réaction défavorable de la communauté juridique et certaines mauvaises expériences avec des programmes dont on a fait la promotion sous l'étiquette de JR. Le langage et le manque de définition claire et généralement acceptée ont également soulevé des inquiétudes.

Il est clair qu'un langage commun et des définitions généralement acceptées sont nécessaires. Comme aucun système ne donnera toutes les réponses, il pourrait être utile de se diriger vers une stratégie favorable à toutes les parties, d'équilibrer les besoins de toutes les parties en cause et de se joindre à l'effort plutôt que de lui résister. Les méthodes de JR et de RD doivent miser sur les objectifs des individus. À titre d'exemple, la méthode fonctionne-t-elle à partir d'une prémisse qui consiste à mettre fin à des rapports ou à créer des rapports sains?

Le Canada atlantique pourrait être un bon climat de collaboration entre les provinces.

L'égalité et l'éducation : l'égalité est-elle possible en justice réparatrice?

Dans une méthode de JR, il faut aborder l'égalité non seulement du point de vue de sa mise en oeuvre, mais à titre de méthode d'analyse et d'éducation de toute une vie. Il est nécessaire d'éduquer les juges, les procureurs de la Couronne et les avocats de la défense ainsi que l'ensemble de la

collectivité au sujet des questions de JR et d'égalité. Certains questionnent l'utilisation du terme *réparer*, car il suppose le fait de corriger ou de remettre à l'état d'origine par opposition au fait de corriger un déséquilibre, d'obtenir une responsabilisation et d'aller de l'avant en regardant vers l'avenir. Les approches de JR doivent être amorcées volontairement par la victime. Il faut se pencher sur les attentes de la victime envers la méthode et il est nécessaire d'effectuer une évaluation avant l'intervention, à la fois pour la victime et le contrevenant.

Méthodes Efficaces

Je vois le pouvoir de la collaboration dans le soutien aux victimes. Des méthodes puissantes qui donnent des résultats positifs.

Perspective passionnée

Quel est le rôle des organismes communautaires dans le domaine de la justice réparatrice et du règlement extrajudiciaire des différends?

Il faut créer des partenariats et bien communiquer à tous les paliers, soit à l'échelle de l'individu, de la collectivité et des systèmes. Les organismes communautaires constituent le lien entre la victime et les systèmes, que les victimes proviennent de la collectivité ou du système juridique. Les organismes communautaires doivent assumer la responsabilité de l'accès aux ressources à partir des besoins du client. Il faut également reconnaître que les systèmes, comme celui de la justice pénale, doivent participer à ce processus et accéder aux organismes communautaires dans la prestation de leurs services. Il faut donner de la formation à l'échelle communautaire dans les domaines entourant la JR et le RED. Les organismes communautaires doivent évaluer leurs besoins et obtenir la formation jugée pertinente. Il faut constamment évaluer les besoins et faire le point sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Obtenir le soutien des hauts fonctionnaires clés : le besoin d'analyse selon le sexe et de méthodes de justice réparatrice centrées sur la victime.

Pour obtenir le soutien des hauts fonctionnaires, il est important d'avoir un seul porte-parole. On suppose que si des outils existent (comme l'analyse selon le sexe), ils seront utilisés. Mais ce n'est pas nécessairement le cas. Il est logique d'avoir une application ou une évaluation pratique et de créer la conscience personnelle de l'analyse selon le sexe et des approches centrées sur la victime à raison d'une politique à la fois. Il faut travailler à la fois à l'échelon des cadres supérieurs et des cadres intermédiaires et choisir le moment opportun. Il est essentiel de faire ce que vous pouvez faire lorsque vous pouvez le faire et d'aller de l'avant. Comme les politiques et les changements ont une durée de vie plus longue que celle d'un cadre supérieur, il pourrait être utile de se concentrer à obtenir du soutien sans nécessairement essayer de changer le contenu de leur tête sur la question. Les cadres supérieurs peuvent être intéressés selon différents points de

vue. Parallèlement, il faut de la vigilance et de l'engagement pour s'assurer qu'on entend la voix des peuples autochtones et leurs expériences. Il n'est pas acceptable de refilet du travail ou des programmes à des groupes communautaires qui n'ont pas les ressources nécessaires.

Comment les collectivités peuvent-elles assurer la sécurité d'une femme et se rallier au processus?

Les méthodes de RED et de JR supposent une mutation profonde de la pensée qui demandera beaucoup de temps. Tout d'abord, il faut clarifier les concepts et consulter les collectivités (non pas comme une extension) pour s'assurer qu'elles comprennent et qu'elles s'engagent. L'engagement communautaire doit provenir de l'intérieur de la collectivité elle-même, et non du gouvernement. Les réunions communautaires sont une manière d'aborder les questions au sein de la collectivité. Les collectivités souhaitent participer à ce que leur système juridique fait et elles participeront lorsqu'elles percevront de la pertinence et que leurs questions pourront être abordées par le biais de la JR et du RED. Nous devons commencer par parler avec les victimes pour découvrir leurs besoins. Viendra peut-être ensuite l'idée de JR. Les bonnes expériences au sein de la collectivité produisent des défenseurs de droits qui peuvent faire pression auprès des gouvernements afin d'obtenir des programmes et du financement. En matière de JR, le succès exige une collectivité tissée serrée et fortement engagée. Il faut des personnes qui sont engagées et touchées directement pour parler aux autres et jouer le rôle de défenseurs des droits.

Comment tous les organismes gouvernementaux et communautaires peuvent-ils communiquer pour trouver des solutions?

Les organismes d'aide sociale ne peuvent pas communiquer entre eux pour des raisons de règles de confidentialité. La confidentialité peut constituer un obstacle au travail de collaboration de la collectivité et des organismes gouvernementaux. Le client devrait être plus engagé dans la détermination de la confidentialité - le client sait le mieux ce qu'il faut faire, non pas nous. Alors qu'il est important de respecter la confidentialité des femmes (il faut l'autorisation avant de divulguer de l'information), il existe un problème d'admissibilité des dossiers en cour.

Les services peuvent faire double emploi en raison du développement fragmentaire. Il faudrait combler les écarts.

Comment réagir face à la différence?

Devrions-nous avoir des systèmes différents ou des systèmes intégrés ouverts et sensibles aux diverses cultures? Les programmes de JR pourraient être plus ouverts aux structures culturelles que les tribunaux. Il est nécessaire d'élaborer des pratiques exemplaires et des protocoles à l'intention des fournisseurs de services et les y sensibiliser par le biais de formation - et non seulement par le biais de formulaires. La collectivité pourrait avoir un rôle à jouer dans la surveillance, la mise en oeuvre et l'évaluation.

La possibilité d'accomplir plus que le tribunal : compréhension contextuelle, un porte-parole pour la victime, casser le cycle de la violence; les agresseurs à titre de victimes.

Perspective passionnée

Intervenants Compétents Formés

Que doivent faire les fournisseurs de services pour que les services qu'ils offrent aux femmes victimes de violence soient sûrs, appropriés et utiles?

Dans certains cas, les fournisseurs de services des divers programmes ne s'efforcent pas d'assurer la sécurité des femmes qui se trouvent dans des situations de violence ou de s'assurer que leurs sentiments sont respectés et compris. Les fournisseurs de services ont leur propre attitude ancrée. Ainsi, la GRC et les travailleurs des soins de santé ont leurs propres valeurs et croyances. Une formation psychosociale serait favorable aux fournisseurs de services. On devrait coordonner les services à long terme et fondés sur l'égalité homme-femme à l'aide de fournisseurs de services compétents, comme des thérapeutes pour les femmes qui ont été victimes d'agression sexuelle.

Les mots-clés de la prestation de services de JR et de RD sont : volontaire, durable et flexible. Malgré tout, les femmes qui passent par la médiation doivent s'attendre à des pressions implicites. Comment la médiation peut-elle aider à régler les cas où la violence est un facteur?

Les femmes en situation de violence ont besoin de conseils juridiques liés au soutien et à la garde des enfants ainsi qu'à leur accès et à la division des biens matrimoniaux. La femme et ses enfants auraient avantage à faire appel à un bon et solide défenseur des droits de la famille.

Justice Réparatrice Sûre et Centrée sur la Victime

Rendre les femmes autonomes et les appuyer, sensibiliser la société. Créer une responsabilité communautaire envers les questions féminines. Ensemble, nous pouvons susciter le changement.

Perspective passionnée

Qu'en est-il de la justice réparatrice centrée sur les femmes victimes?

Dans les situations où les femmes sont victimes de violence, il faut s'assurer que les méthodes de JR sont volontairement amorcées et dirigées par la victime et que ses besoins sont à l'avant-plan. Cela signifie que le soin, l'attention et la prise de décision lui sont confiés. Cela pourrait comprendre des choix sur la manière de présenter et d'offrir le forum, y compris des choix sur

l'animateur. La méthode doit englober tous les aspects.

Pour faire ce travail, il faut des animateurs communautaires compétents (non pas quelqu'un du système de justice pénale ou de la GRC, par exemple). Les programmes et services devraient être financés adéquatement pour s'assurer d'avoir la capacité de former, d'évaluer, de surveiller et de gérer la logistique des forums de JR. Les animateurs, quel que soit leur sexe, doivent être bien formés et sensibles à la dynamique de la violence.

Alors qu'un cadre de forum de JR puisse exister, les femmes devraient pouvoir exercer un choix. Les préoccupations des victimes sont primordiales, l'avantage principal revenant à la victime et non au contrevenant. (Par exemple, le contrevenant ne reçoit pas de considération spéciale en cour pour sa participation, et l'objectif de faire participer le contrevenant n'est pas la récompense mais la responsabilité.) De plus, il faut reconnaître que les femmes contrevenantes diffèrent des hommes contrevenants et qu'elles ont des besoins différents dans le processus de rétablissement.

La *Domestic Violence Treatment Option* du Yukon pourrait fournir un exemple de ce qui peut fonctionner pour les femmes. Dans ce programme, les cas sont sélectionnés et les cas appropriés sont acceptés. À titre d'exemple, l'homme avoue sa culpabilité, le prononcé de sentence est reporté et le contrevenant reçoit un traitement, la femme et ses enfants ont la possibilité de participer à des programmes communautaires, la surveillance est mise en vigueur et le prononcé de sentence survient à une date appropriée.

On doit assurer la confidentialité, mais elle ne doit pas être un obstacle aux fournisseurs de services qui aident la femme. Une bonne communication et une bonne collaboration entre les fournisseurs de services est nécessaire pour garantir le meilleur service possible. Des ressources adéquates sont vitales au succès.

Comment assurons-nous la sécurité des enfants?

Le soutien financier adéquat pour que les femmes puissent subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants signifie souvent qu'elles n'ont pas besoin de retourner à la situation de violence. Les enfants doivent pouvoir s'exprimer et se faire entendre, y compris ceux âgés entre 16 et 18 ans qui, souvent, nous échappent. Il faut des services axés sur le groupe d'âge pour les enfants qui sont victimes et pour les enfants qui ont été témoins de violence. Les enfants qui grandissent dans la violence en souffrent. Il faut effectuer une certaine surveillance après une situation de violence. Les lignes d'aide téléphonique pour enfants sont loin d'offrir ce dont les enfants ont besoin. Ils ont besoin de services étendus qui vont au-delà des maisons de transition - par exemple, ils ont besoin de services d'approche. Les enfants ont besoin de services, et les programmes actuels doivent être rendus accessibles aux enfants - des programmes validés viables (voire des programmes pour enfants qui n'exigent pas le consentement des parents).

Systeme Juridique Efficace

Je veux que les agresseurs et les gens des systèmes comprennent qu'ils doivent écouter.

Perspective passionnée

Créer des méthodes qui ne revictimisent pas les femmes

Les méthodes de JR doivent sortir des besoins communautaires établis. Essentiellement, nous devons commencer par des valeurs partagées comme base de ce travail, au lieu de commencer par des détails concernant ce que cela doit ressembler, qui le fera, etc. Les structures et les limites appropriées arrivent lorsque les valeurs et le flux de communication sont clairs. Il faut beaucoup de dialogue et il faut également agir et s'assurer de sonner le signal d'alarme face à certaines situations (ex. : les questions de violence et de puissance). Alors que les limites et les structures sont nécessaires, il faut également de la souplesse et un engagement envers la fluidité dans les partenariats pour expérimenter délicatement et soigneusement.

Il est possible (voire probable) que les agresseurs utiliseront les mêmes tactiques en médiation et en JR qu'ils ont utilisées dans la relation. Il existe un besoin urgent de responsabilisation du contrevenant ainsi que de normes de formation pour les animateurs et les juges. Les services offerts dans les petites collectivités sont tellement rares - comment pouvons-nous nous assurer que les femmes ont accès à ces services?

On pourrait avoir des garanties en demandant aux survivantes de contrôler et évaluer ces services et programmes. Les femmes doivent comprendre leurs options. Conséquemment, il faut des personnes de soutien, des renseignements en langage clair et simple et des services flexibles pour appuyer les options. Des fournisseurs de services formés peuvent se servir d'une méthode axée sur les intérêts pour parler aux femmes de leurs besoins, puis choisir ou créer une ou des méthodes qui répondront aux besoins individuels de chaque femme.

La JR ne doit jamais être prescrite et n'est pas appropriée lorsque la victime la refuse. Elle ne devrait pas remplacer le tribunal criminel dans les cas de violence envers les femmes. Nous devons faire attention à la personne vulnérable si nous lui demandons de prendre une décision relativement à la JR. Il faut également prendre en compte les besoins communautaires lorsqu'on décide ou non d'offrir les options de JR.

Les femmes contrevenantes et la justice réparatrice : quels types de délits le système doit-il confier à la justice réparatrice?

Le système actuel répond inefficacement aux besoins de nombreuses femmes contrevenantes. Des femmes contrevenantes sont incriminées parce qu'elles commettent une infraction en raison de circonstances de la vie et d'une victimisation antérieure. Que faudrait-il faire pour qu'elles soient

entendues et comment pourrions-nous redonner la justice à ces femmes?

Pour être utiles aux femmes, aux familles et aux collectivités, les services, les programmes et les ressources doivent être disponibles dans les collectivités rurales. Les femmes qui sortent de prison ont besoin de nombreuses formes de soutien - notamment un logement, de l'emploi et des services de santé mentale. Elles ont besoin de sécurité et d'appartenir à une collectivité. Elles ont besoin d'un système qui, dans la phase pré-inculpation, prend en compte le statut, le déséquilibre des pouvoirs et les circonstances qui mènent à l'activité criminelle.

Sensibilisation et Information

Il est réellement important que nous acceptions tous la responsabilité de créer des collectivités sûres et bienveillantes, de servir, pour les enfants, de modèles à suivre sur la manière de se traiter les uns les autres et eux-mêmes, et pour les femmes, de modèles à suivre en matière de force et d'indépendance.

Perspective passionnée

Qu'est-ce que la justice réparatrice (JR)?

Il continue d'y avoir beaucoup de confusion autour ce qu'est vraiment la JR. On s'inquiète beaucoup au sujet du fait que la définition du terme change selon les programmes et les promoteurs. Il est urgent de créer une compréhension, un langage et des principes directeurs communs. La JR ne devrait jamais servir d'outil de détermination de sentence dans les cas de violence envers les femmes.

Souvent, la JR est séparée des processus de cour (dans les situations de violence) et elle est au-dessus et au-delà du processus de cour. La JR touche la responsabilisation et non la rétribution - elle évite d'étiqueter les gens, elle est axée sur l'avenir, elle vise à réparer le mal et ne se limite pas à réagir au crime. Souvent, les victimes veulent participer pour mettre un terme officiel à leur situation et pour fixer le contrevenant dans les yeux; pour faire face à leurs sentiments de culpabilité. Souvent, les méthodes de JR mettent en jeu la victime, le contrevenant et la collectivité et il est possible de trouver des solutions valables qui répondent aux préoccupations de chacun. La JR ne se limite pas à la phase post-inculpation ou pré-sentence. La JR peut être un long processus qui comprend une évaluation appropriée. La participation à la JR doit être volontaire.

Je suis passionnée au sujet du fait que les femmes doivent avoir des environnements pour exprimer leurs besoins et leurs désirs. La JR a la vision qu'il faut pour aider les gens à bâtir des collectivités sûres où les gens peuvent être pleinement eux-mêmes.

Perspective passionnée

L'Accord Atlantique

La liste de vérification ci-dessous énumère les principes qui doivent faire partie de cet accord et le guider :

- La JR ou le RED ne convient pas aux victimes de violence comme outil de pré-sentence.
- Axé sur le participant (collectivité, victime, contrevenant) plutôt que sur les besoins du système.
- La méthode utilisée doit servir à guérir la collectivité globale, la victime et le contrevenant.
- Il est crucial de faire appel aux méthodes de RED et de JR au moment opportun.

Autres aspects importants à prendre en compte :

Valeurs de justice réparatrice

Responsabilisation

Réparer le mal infligé

Communication

Coopération

Forces et culture fondamentale des collectivités du Canada atlantique

Un Réseau Atlantique

La justice réelle exige la justice sociale.

Perspective passionnée

Plan régional : Former un Réseau Atlantique

Les participantes à la Réunion de l'Atlantique ont imaginé ce qui arriverait si les choses devaient aller vraiment bien. Ces choses sont résumées comme des signes de succès d'un réseau atlantique.

Signes de Succès pour un Réseau Atlantique :

- Renseignements diffusés et expériences échangées partout dans les provinces Atlantiques.
- Représentants du gouvernement engagés et versés en matière de méthodes féministes.
- Soutien des options communautaires en matière de prévention de la violence et de justice.
- Mécanismes de responsabilisation.
- Consultations interprovinciales, y compris réponse rapide face aux questions émergentes.
- Les Canadiens de l'Atlantique sont renseignés et sensibilisés d'une manière cohérente au sujet de la violence envers les femmes et des options en matière de justice.
- Reconnaître et appuyer les programmes uniques, comme les différences provinciales et

- culturelles, y compris les ressources et le matériel traduit.
- Groupe de leadership crédible et visionnaire doté d'un mandat clair.
- Liens avec d'autres groupes faisant un travail similaire.
- Actif dans chaque province et à l'échelle de l'Atlantique.

Les participantes se sont rencontrées en groupes provinciaux pour discuter de leur intérêt pour un réseau atlantique et des étapes nécessaires à sa mise sur pied. L'intérêt pour un réseau atlantique a été unanime. La liste des choses qui arriveraient et des idées d'étapes à entreprendre est fournie dans l'annexe C. Ces choses et ces idées sont résumées sous la forme d'étapes pour former un réseau atlantique.

Bâtir des ponts entre les collectivités, les structures et les systèmes sociaux.
 Perspective passionnée

Étapes pour Former un Réseau Atlantique

Élaboration

- Identifier les représentants-clés de chaque province.
- Établir le cadre, y compris la mission, les valeurs et les objectifs.
- Établir un langage commun pour communiquer au sujet des options en matière de JR et de RD ainsi que de violence envers les femmes.
- Offrir des possibilités de formation qui comprennent de l'analyse féministe et fondée sur l'égalité homme-femme, un langage commun et des connaissances.

Port(s) d'attache

- Trouver pour le réseau atlantique un port d'attache dans chaque province et un pour la région atlantique.
- Trouver les autres groupes déjà en place en Atlantique - collaborateurs pour ce projet - liens de partenariat.
- Établir des mécanismes de communication et de travail, déterminer les points forts et les besoins et appuyer les provinces dans leurs désirs de s'entraider en partageant des ressources.

Plan de communication

- Établir des liens de communication entre les provinces Atlantiques et au sein de ces dernières.
- Élaborer du matériel d'information et de sensibilisation ainsi que des mécanismes de soutien au sein des collectivités et des gouvernements.

Lien avec les activités fédérales

- Lien technologique qui pourrait consister à vérifier s'il existe des ressources pour appuyer le site Web et établissement d'un lien avec les sites fédéraux.
- Le condensé de JR de SCC est un point de départ pour présenter une analyse féministe de ces questions.
- Semaine de la RJ, du 16 au 23 novembre, pour sensibiliser à la JR et à la violence envers les femmes.
- Lien avec le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF), en particulier pour faire du lobbying national.

À l'unanimité, on a convenu de solliciter du soutien financier pour former le Réseau atlantique, qu'il était souhaitable d'obtenir de multiples sources de financement ainsi que des appuis non financiers. Voici quelques sources de financement possibles :

- Condition féminine Canada
- Solliciteur général Canada
- Services correctionnels Canada
- Commission de réforme du droit du Canada
- Affaires indiennes et du Nord Canada
- Patrimoine Canada pour la traduction.

Conclusions

Transformons notre passion en résultats pour les femmes.

Perspective passionnée

À la fin de la Réunion de l'Atlantique, on a demandé aux participantes d'évaluer la réunion et de présenter leurs commentaires. Voici quelques-uns de ces commentaires :

- Il est vraiment audacieux de passer de la perspective du système juridique actuel à des options en matière de JR et de RD. Le processus est très complexe; nous devons être conscientes, ne pas oublier la victime et continuer de nous centrer sur la victime.
- Les mots et les significations sont très importants et il nous incombe de les définir; les langages sont adoptés et utilisés de différentes manières par autrui et la signification des mots varie selon leur usage; il nous faut toujours clarifier le sens que nous donnons aux mots.
- Les collectivités doivent être la force motrice de la JR; si nous informons nos collectivités et qu'elles assimilent ce qu'elles ont appris, avec de l'aide et du soutien, elles créeront des services qui répondront à leurs besoins.
- Nous pouvons travailler ensemble à ces options à titre de région atlantique et apporter une saveur unique et passionnante au travail.
- Ce processus m'a amenée à penser à notre manière de définir les problèmes et les solutions qui rapprochent le gouvernement et les services communautaires; parfois, il semble que

nous figurons sur des pages différentes, mais la base est commune.

- Je ne me sens pas obligée de comprendre l'ampleur de ce travail ou de cette question et d'enseigner ou de former à ce sujet immédiatement; avant de commencer ce travail d'une manière sûre, il est nécessaire de régler tous les détails - et cela est vraiment correct.

Aider à créer des milieux sains plus sûrs dans nos collectivités des Premières nations de sorte que nos enfants puissent grandir sans violence.

Perspective passionnée

Une occasion de retrouver l'équilibre, d'encourager l'autonomie.

Perspective passionnée

La confiance en l'indépendance, le bonheur, l'équité et la valorisation.

Perspective passionnée

Avoir un porte-parole. Rendre les gens autonomes.

Perspective passionnée

Annexe A - Participantes à la Réunion de l'Atlantique

| | |
|---|--|
| <p>Barb Bain Superviseure et conseillère du tribunal de la famille C.P. 2000 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8 Téléphone : (902) 368-6056 bebain@gov.pe.ca</p> | <p>Rhona Buchan Central NF Status of Women Council 5, avenue Hardy Grand Falls-Winsor (T.-N.-L.) A2A 2P8 rhonabuchan@legalaid.nf.ca</p> |
| <p>Tina Baker Médiatrice 58, avenue Raynham Gander (T.-N.-L.) A1V 2N2 (709) 651-2224 tinabaker@gov.nf.ca</p> | <p>Christine Clements Coordonnatrice de la conférence 15, rue Dunkirk Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) Téléphone : (902) 894-7924 chrisandrob@eastlink.ca</p> |
| <p>Lise Bellefleur Coordonnatrice de la prévention de la violence Bureau du Conseil exécutif Direction des questions féminines Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 Téléphone : (506) 453-7914 Lise.Bellefleur@gnb.ca</p> | <p>Elaine Condon Coordonnatrice, Women's Center Gander C. P. 246 Gander (T.-N.-L.) A1V 1W6 Téléphone : (709) 256-4395 Télécopieur : (709) 256-3644 women.gander@nf.aibn.com</p> |
| <p>Sandy Bentley Interministerial Women's Secretariat, Justice Options Steering Committee C. P. 2000 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8 Téléphone : (902) 368-5777 scbentley@gov.pe.ca</p> | <p>Bonnah Demeulenaere Rape and Sexual Assault Centre 289, promenade Patterson Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 9E8 (902) 566-1864</p> |
| <p>Bobbie Boland Monitrice de projet 270, Indian Meal Line Torbay (T.-N.-L.) A1K 1B4 Téléphone : (709) 437-5760 Télécopieur : (709) 437-5694 bboland@roadrunner.nf.net</p> | <p>Julie Devon Dodd Monitrice de projet Boîte 2616 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8C5 Téléphone : (902) 628-8187 jdodd@isn.net</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Bethany Doyle Restorative Justice Network Justice Options Steering Committee 131, chemin Norwood Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8P6 Téléphone : (902) 894-3244 bdoyle@isn.net</p> | <p>Carol-Anne Grenier Agente de projet Justice réparatrice et règlement des différends 340, Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P9 Téléphone : (613) 943-5049 Télécopieur : (613) 943-2171 grenierca@csc-scc.gc.ca</p> |
| <p>Danika Dupuis Compagne-ressource des femmes victimes de violence 40, rue Weldon, app. 402 Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 5V8 Téléphone : (506) 382-9817 danika_dupuis@hotmail.com</p> | <p>Helene Hebert Compagne-ressource des femmes victimes de violence 40, rue Weldon, app. 402 Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 5V8 Téléphone : (506) 382-9817 helen.h@rogers.com</p> |
| <p>Donna Elliot Ministère de la Justice Violence Awareness Action Training (VAAT) Project Happy Valley, Goose Bay Labrador Téléphone : (709) 896-7886</p> | <p>Denise Hillier Coordonnatrice de soutien communautaire Stella Barry Supportive Community Integration Project 83, rue Cochrane St. John's (T.-N.-L.) A1C 3L7 Téléphone : (709) 738-7817 Télécopieur : (709) 738-1030 dhillier@ourreach.nf.net</p> |
| <p>Beth Franklin CASA C. P. 1456 Digby (Nouvelle-Écosse) B0V 1A0 Téléphone : (902) 245-4789 casa@ns.sympatico.ca</p> | <p>Joanne Ings Directrice générale PEI Transition House Association 84, rue Fitzroy Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 1R7 Téléphone : (902) 894-3354 Télécopieur : (902) 628-8718 joanne@isn.net</p> |
| <p>Glynis George Conseillère de projet Advisory Council on the Status of Women, NF Professeure adjointe Département de sociologie et d'anthropologie Université de Windsor Windsor (Ontario) N9P 3P4 Téléphone : (519) 253-3000 ext. 2196 Téléphone : (519) 971-3621 ggeorge@uwindsor.ca</p> | <p>Elizabeth Kain Conseil d'administration Coalition of Transition Houses C. P. 3385, succursale postale B Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3A 5H2 Téléphone : (506) 458-1236 Télécopieur : (506) 459-2547 gignoo@nbnet.nb.ca</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Jackie Lake Kavanaugh Directrice, Division des politiques et de la planification stratégique Ministère de la Justice Gouvernement de Terre-Neuve-Labrador (T.-N.-L.) Téléphone : (709) 729-0543 Télécopieur : (709) 729-2129 jackiekavanaugh@gov.nf.ca</p> | <p>Jackie Matthews Conseil consultatif de la situation de la femme C. P. 342 St. Stephen (Nouveau-Brunswick) E3L 2X2 Téléphone : (506) 467-5936 syn456@nb.sympatico.ca</p> |
| <p>Wendy Keats Directrice, Keats & Associates Conseillers en développement communautaire 14, rue Cameron Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 5V7 Téléphone : (506) 387-7360 Télécopieur : (506) 855-9517 keats@nbnet.nb.ca</p> | <p>Susan Maynard Directrice provinciale, Victim Services C. P. 200 51, rue Water Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8 Téléphone : (902) 368-4584 Télécopieur : (902) 368-4514 smaynard@gov.pe.ca</p> |
| <p>Kirstin Lund Coordonnatrice de projet 484, chemin Keppoch Stratford (Île-du-Prince-Édouard) C1B 2K1 Téléphone : (902) 569-1894 Télécopieur : (902) 569-2913 klund@isn.net</p> | <p>Natalie McBride Conseil d'administration, Coalition of Transition Houses C. P. 3385, succursale postale B Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3A 5H2 Téléphone : (506) 458-1236 Télécopieur : (506) 459-2547 gignoo@nbnet.nb.ca</p> |
| <p>Bernadette MacDonald Directrice générale Pictou County Women's Centre C.P. 964 New Glasgow (Nouvelle-Écosse) Téléphone : (902) 755-4647 Télécopieur : (902) 752-2233 pcwcbernadette@ns.sympatico.ca</p> | <p>Heidi Rankin Directrice PEI Advisory Council on the Status of Women C.P. 2000 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N8 Téléphone : (902) 368-4510 Télécopieur : (902) 368-4516 peiactsw@isn.net</p> |
| <p>Barbara MacAdam Avocate de l'aide juridique 5, croissant Wilcockson Gander (T.-N.-L.) A1V 1M4 Téléphone : (709) 651-2153 Télécopieur : (709) 256-4336</p> | <p>Ellie Reddin Conseillère en politiques Cabinet du procureur général Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) ellie@isn.net</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Andrea Simpson Agente de programme Condition féminine Canada Édifice Dominion, 97, rue Queen Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 4A9 Téléphone : (902) 368-0926 andrea.simpson@swc-cfc.gc.ca</p> | <p>Chantal Walsh Analyste des politiques Ministère de la Justice, Terre-Neuve et Labrador St John's (T.-N.-L.) Téléphone : (709) 729-1364 Télécopieur : (709) 729-2129 ChantalWalsh@gov.nf.ca</p> |
| <p>Judith Snowden Multiculturalisme et Citoyenneté Canada Maritimes- Est du Canada 27, rue John Moncton (Nouveau-Brunswick) E4S 4C7 Téléphone : (506) 383-9339 Tom_and_Judith_Snowden@mennonitecc.ca</p> | <p>Karen White Stella Burry Supportive Community Integration Project 83, rue Cochrane St. John's (T.-N.-L.) A1C 3L7 Téléphone : (709) 738-7817 Télécopieur : (709) 738-1030 karenmwhite@hotmail.com</p> |
| <p>Pam Thomas Directrice provinciale, Services aux victimes Ministère de la Justice 315, rue Duckworth, C. P. 8700 St John's (T.-N.-L.) A1B 4J6 Téléphone : (709) 729-0885 pamthomas@gov.nf.ca</p> | <p>Elaine Wychreschuk Procureure de la Couronne, Ministère de la Justice Happy Valley - Goose Bay (T.-N.-L.) Téléphone : (709) 896-2867 elainewychreschuk@gov.nf.ca</p> |
| <p>Jennifer Walker Agente d'élaboration des programmes Recherche correctionnelle, Solliciteur général du Canada 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8 Téléphone : (613) 998-0312 walkerj@sgc.gc.ca</p> | <p>Tammy Lee Vautour Naomi Society 23, rue Bay, bureau 316 Antigonish (Nouvelle-Écosse) B2G 2G7 Téléphone : (902) 863-3807 naomisociety@ns.sympatico.ca</p> |

Annexe B - Ordre du jour de la Réunion de l'Atlantique

Règlement des différends et violence envers les femmes Réunion de l'Atlantique - Du 8 au 10 mai 2003, Charlottetown, Î.-P.-É. Campus de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ORDRE DU JOUR

- Objectif :** Former un réseau intersectoriel et interprovincial pour échanger des renseignements et influencer les politiques de justice réparatrice, de règlement des différends et de la violence envers les femmes à partir d'une analyse féministe.
- Document préparatoire :** Répertoire des activités et des travaux de recherche en Atlantique
- À la réunion :** Échange de ressources - Tables d'exposition pour faire connaître vos ressources (Veuillez apporter environ 60 copies à distribuer)
- Animatrices :** Bobbie Boland et Julie Devon Dodd
- Organisatrices :** Kirstin Lund et Christine Clements
- Bailleur de fonds :** Condition féminine Canada

Le jeudi 8 mai

11 h Inscription à la salle à manger Wanda Wyatt

L'inscription pour la chambre aura lieu au comptoir d'accueil du pavillon Blanchard. Les participantes peuvent s'installer dans leur chambre avant de s'inscrire à la réunion à la salle à manger.

Midi Dîner de bienvenue - Rassemblement

13 h Inauguration / Perspectives passionnées sur notre travail

- Bienvenue / Survol
- Faire connaissance - Activité sur les perspectives passionnées

14 h Les activités au Canada atlantique

Une présentatrice de chaque province présente des renseignements au sujet d'un projet ou d'une activité et brosse le portrait du règlement des différends et de la violence envers les femmes de la province (15 minutes chacune). Les présentations sont suivies d'une période de questions.

15 h 15 Pause-santé

15 h 45 Déterminer ce qui est le plus important dans notre travail

Processus de groupe pour aborder la question - Quels sont les besoins, les

préoccupations et les valeurs qui sous-tendent notre travail commun sur le règlement des différends et la violence envers les femmes?

16 h 45 **Évaluation de l'après-midi**

Questions d'évaluation : Qu'est-ce qui vous plaît en matière de méthodes? Quelles sont vos préoccupations en matière de méthodes? Qu'est-ce qui vous plaît en matière de contenu? Quelles sont vos préoccupations en matière de contenu?

Jeudi soir

18 h 30 **Souper** - Salle à manger Wanda Wyatt

20 h **Divertissement** (FIGHT Club - Thé avec un groupe d'improvisation féminin)

Le vendredi 9 mai - toute la journée

8 h **Petit déjeuner chaud (buffet)** - Salle à manger Wanda Wyatt

9 h **Réunion ouverte de dialogue sur la question : Comment pouvons-nous nous assurer que les méthodes de règlement des différends répondent aux besoins des femmes qui sont victimes de violence?**

Séance d'ouverture pour établir le dialogue :

- en choisissant des sujets de discussion et des animatrices de discussion;
- en fixant l'heure et l'endroit des sujets de discussion;
- en examinant le dialogue et en présentant un rapport écrit.

Une journée de dialogue en groupes de discussion ouverts. On pourra utiliser des ordinateurs pour rédiger les rapports de groupe.

Pauses santé et dîner variables (Rafraîchissements offerts de 10 h 15 à 10 h 45 et de 14 h 15 à 14 h 45. Dîner offert de 11 h 45 à 13 h 15)

Le samedi matin, un rapport de la journée sera offert à toutes les participantes. Celui-ci comprendra les sujets de discussion, les points saillants des discussions, les stratégies proposées et tout autre commentaire important.

16 h **Séance ouverte d'information et de fermeture**

Vendredi soir

18 h 30 **Souper** - Offrir aux participantes la possibilité de se rencontrer et de partager un repas au restaurant de leur choix. On fera des réservations dans quelques restaurants locaux. Pour réserver, se servir des feuilles prévues à cette fin ans le hall d'entrée de la salle à manger.

Samedi matin

- 8 h** **Petit déjeuner chaud (buffet)** - Salle à manger Wanda Wyatt
- 9 h** **Rapport de la Réunion ouverte de dialogue** prêt à ramasser
Bienvenue / Points saillants des discussions ouvertes
- 9 h 15** **Réseautage à l'échelle de l'Atlantique**
Discussion en petits groupes - Groupes mixtes
Si un réseau atlantique existait et fonctionnait vraiment très bien pour tout le monde, qu'arriverait-il? Actuellement, y a-t-il quelque chose de semblable qui se passe?
- Points saillants de la discussion en petits groupes**
- Que savons-nous au sujet des réseaux atlantiques?** Écouter l'expérience des participantes au sujet des avantages et des défis, des pour et des contre de réseaux atlantiques.
- 10 h 15** **Pause santé**
- 10 h 30** **Intérêt envers un réseau atlantique : discussion en petits groupes**
En petits groupes, des représentantes de chaque province discuteront de leur intérêt envers un réseau atlantique, les pour et les contre, les suggestions sur les prochaines étapes
- 11 h 15** **Intérêt envers un réseau atlantique : rapports de groupe / prochaines étapes**
Déterminer les domaines d'intérêt commun pour les prochaines étapes, y compris les animatrices et le résumé d'une proposition de réseautage à l'échelle de l'Atlantique
- 11 h 45** **Évaluation de la réunion**
- 12 h 15** **Panier repas** - Les participantes peuvent ramasser un panier repas pour le retour à la maison ou à manger sur les lieux.

Celles qui passeront la nuit à Charlottetown pourront se prévaloir de multiples options de divertissement : visite touristique, magasinage, cinéma ou relaxation! Nous pouvons également faire des réservations de groupe au restaurant. Vous pourrez régler ces détails sur place.

Annexe C - Liste d'idées pour un réseau atlantique

Si un réseau atlantique existait et fonctionnait vraiment très bien pour tout le monde, qu'arriverait-il?

- Engagement et ralliement du gouvernement - mais comment?
- Éviter le double emploi
- Offrir du soutien (éviter l'épuisement)
- Renforcer le travail de défense des droits
- Échanger des renseignements et faire connaître son expérience; bulletin, site Web, groupe de discussion, échange constant de ressources
- Responsabilisation (chien de garde)
- Personnes engagées dynamiques et intéressées
- Animatrice : versée en JR, compétente, féministe
- Réunions dans les différentes provinces - utiliser la technologie, serveur de liste
- Consultation rapide et immédiate - leçons retenues
- Représentantes-clés pour représenter les différents groupes d'intérêt - ex. : culture, justice réparatrice, règlement des différends (environ 12 personnes)
- Créer des partenariats avec les procureurs généraux et les ministres et les autres acteurs clés en matière de politiques (ex. : premiers ministres de l'Atlantique). Ils écoutent leurs homologues. L'éducation pour les Canadiens de l'Atlantique. Former les représentantes-clés du réseau.
- Défense des droits au sein des provinces et entre elles
- Déclaration sur les valeurs partagées - Ce qui nous unit (collaboration et communication. (Point de départ)
- Reconnaître tous les points forts (savoir quand il est plus judicieux de s'abstenir de défendre les droits)
- Prêcher par l'exemple - utiliser les principes de justice réparatrice en communication et collaboration
- Inciter les femmes à occuper des postes importants
- Reconnaître et appuyer un programme unique provincial et culturel
- Normes de prestation des services
- Prendre en compte un projet pilote national
- Pochette d'information commune pour toutes
- Crédibilité - attaque formidable
- Se joindre à d'autres groupes qui font du travail similaire
- Coordination (listes de personnes-ressources et de ressources, etc.)
- Paramètres - mandat
- Se sentir unies, sentir qu'on participe
- Avoir un lien avec le gouvernement qui peut imposer des choses
- Travailler ensemble à l'échelle provinciale et à l'échelle de l'Atlantique
- Une employée

Étapes prioritaires

Nouvelle-Écosse

- Financement par Condition féminine Canada pour le travail continu de la coalition de l'Atlantique; financement de Solliciteur général Canada
- Établir les paramètres
- Établir un lien de communication

Terre-Neuve/Labrador

- Paramètres, mission et valeurs
- Repérer les représentantes-clés de chaque province
- Trouver un bureau dans la province pour ce travail - à la fois dans les provinces et la région atlantique

Île-du-Prince-Édouard

- Sonder les groupes atlantiques existants au sujet des possibilités de collaboration
- Offrir des possibilités de formation; analyse féministe et langage commun
- Jouer le rôle de ressources entre provinces - points forts et besoins

Nouveau-Brunswick

- Ralliement de la collectivité et du gouvernement
- Établir un langage commun
- Relier les partenariats

Représentants fédéraux

- Ce travail intéresse Solliciteur général Canada, Services correctionnels Canada, la Commission de réforme du droit du Canada, Condition féminine Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada qui peuvent constituer des sources de financement éventuelles.
- Les multiples bailleurs de fonds, les multiples partenaires et l'aide non financière sont considérés positifs.
- Patrimoine Canada pourrait peut-être aider pour la traduction.
- Technologie : vérifier si des ressources peuvent héberger un site Web, etc.
- Le résumé en matière de justice réparatrice de SCC est une occasion pour faire valoir l'analyse féministe sur ces questions. De plus, les participantes figureront sur la liste de publipostage.
- Des représentants fédéraux s'assureront que les enjeux féminins font l'objet de discussions de la part de SCC et de Solliciteur général Canada. De plus, on préparera une trousse de ressources que le gouvernement fédéral connaît.
- La Semaine de la justice réparatrice du 16 au 23 novembre est une autre occasion pour émettre des idées, des préoccupations, etc.
- CCASF - transmettre les questions que ce groupe lobbyiste pourrait aider à régler.